



Fêtes
Les gestes malins p5



Château
Semaine contre le racisme p 18



Mémoire
Une histoire du cru p 20



Une forêt en ville



N° 25

Le mensuel d'information municipale

SOMMAIRE



5



15



15



7



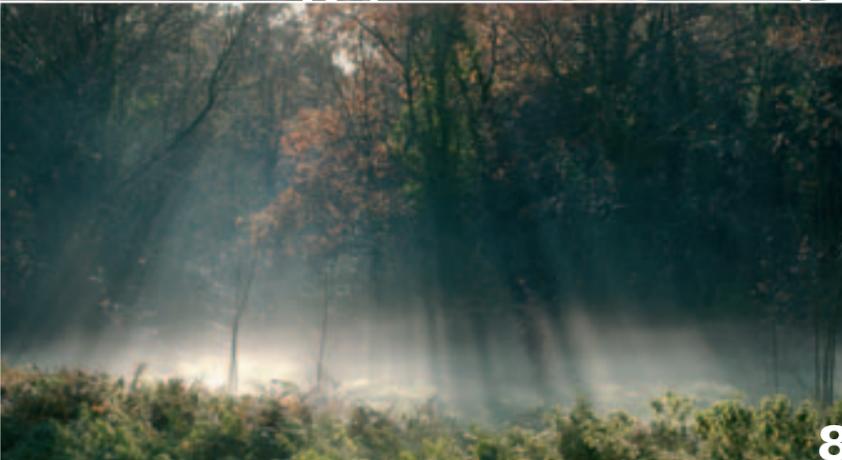
17



18



22



8

www.mairie-reze.fr



Responsable de la publication : Dominique Mérel, Première adjointe
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
Rédaction : Céline Fichet, Catherine Le Brigand, Géraldine Pavin avec Isabelle Corbé, Thierry Goussin, Bruno Sotin, Ronan Le Borgne
Photos : Thierry Mezerette et Christiane Blanchard (archives)
Maquette : MCM Informations
Impression : Imaye (Laval) **label Imprim'vert**
Régie Publicitaire : GECOP
Tirage : 23 000 exemplaires
Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville
BP 159 44403 Rezé Cedex 02 40 84 43 00

Imprimé sur papier recyclé Eural super silk à 100% à partir de vieux papiers

FAITS DU MOIS

- 5** Pour voter, je m'inscris
- 6** Saveurs d'automne à la cantine
- 7** 957 nouveaux habitants

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Une forêt en ville
- 10** « Je donne mon avis »
- 12** Conseil municipal

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 14** Centre commercial du Château
- 17** Laine, fil et blablabla
- 18** Semaine contre le racisme
- MAGAZINE**
- 20** Les vignes : une histoire du cru
- 22** Sortir

Conseils consultatifs de quartier Entendre les habitants



DITORIAL

■ Nous avons expérimenté un dialogue avec les habitants qui se sont portés volontaires, alors même que la loi n'en fait obligation que pour les villes de plus de 80 000 habitants.

Ce dialogue a pris plusieurs formes : présentation de projets souvent, mais aussi réflexion sur des scénarios comme tout récemment à la Blordière et à Ragon sur les tracés possibles de la liaison Mendès-France-Condorcet, ou encore propositions comme à Trentemoult pour les aménagements de stationnement qui vont être réalisées en fin d'année.

Ces instances comportent également un aspect pédagogique de compréhension de l'action publique, de ses contraintes et parfois de ses difficultés. Cette année, la confrontation entre la perception qu'ont les membres des conseils et la présentation des données sociales et urbaines de l'observatoire municipal, a montré la bonne connaissance du terrain.

L'apport d'un savoir sur les quartiers a été utile pour compléter le dossier ZAC des îles et lors des visites « en marchant » dans les quartiers pour le repérage des maisons à sauvegarder dans le plan local de l'urbanisme. De même pour les arbres remarquables qui feront l'objet d'une exposition dans quelques mois à la maison des projets. Ce dialogue, même s'il reste des points à améliorer est donc possible.

Les conseils consultatifs de quartier seront interrompus le premier trimestre 2008 pour laisser place au temps électoral. Ils reprendront par la suite.

Le Maire de Rezé,
Vice-Président de Nantes Métropole

À SAVOIR

S'inscrire pour voter. Pour choisir votre maire et vos conseillers généraux les 9 et 16 mars 2008, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire. Les citoyens européens peuvent voter pour les élections municipales. Trois conditions : résider de façon continue en France, ne pas être privé du droit de vote dans son pays d'origine et bien sûr être inscrit sur les listes complémentaires. Rens. 02 40 84 23 50.

À NOTER



Cette année, **les marchés des jours de Noël et du nouvel an** seront déplacés au lundi 24 et 31 décembre de 8h30 à 12h30, sur la place du Pays-de-Retz. Vous retrouverez vos commerçants aux emplacements habituels. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service réglementation de la ville au 02 40 84 43 82.

MALIN

Pour illuminer les rues tout en maîtrisant ses dépenses d'électricité, la Ville utilise depuis trois ans des guirlandes à diodes électroluminescentes (DEL). Ces petites lumières, qui servent de voyant sur les téléphones portables, consomment 25 fois moins d'énergie que les ampoules classiques. Et elles durent trois fois plus longtemps. Quant aux étoiles, sapins et autres guirlandes à motifs, ils ne sont pas formés de DEL mais de "fils lumières", qui consomment 10 fois moins que les ampoules traditionnelles. Ayons le geste malin pour faire la fête tout en pensant à la planète.



À NE PAS MANQUER

DÉMOCRATIE LOCALE : réunion publique sur la forêt urbaine le 1^{er} décembre (p9) ■ ÉVÈNEMENT : la salon international du disque les 8 et 9 décembre (p22) ■ MAIRIE : conseil municipal le 21 décembre (p13) ■ MUSIQUE : concert de Noël par les élèves de l'école de musique le 13 décembre (p23) ■ EXPOSITION : comment faire des économies d'énergie chez soi ? (p23) ■

LA PHOTO

Du 15 au 19 octobre, **les saveurs d'automne** étaient au menu de la semaine du goût dans les 13 restaurants scolaires de Rezé.

Dans les assiettes : noisettes, rhubarbe, champignons et autres mets de saison, bien souvent méconnus des enfants.

Ce rendez-vous culinaire était donc l'occasion de chatouiller leurs papilles afin d'éveiller leur sens gustatif.

Une façon aussi de les inviter à ne plus bouder les légumes, à en connaître de nouveaux, pour une alimentation plus équilibrée.



LE PROFIL

En octobre, **Michelle Benais** a pris la direction de l'Arpej, (Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs pour l'enfance et la jeunesse).

A 49 ans, l'ancienne déléguée de la fédération nationale des Francas en Loire-Atlantique, puis en Maine-et-Loire, a fait le choix de "revenir à une action auprès d'un territoire". Son rôle : accompagner la réflexion et la mise en œuvre des projets éducatifs de l'Arpej, en partenariat avec les services de la Ville et les associations locales.

A l'Arpej, elle trouve un "vrai fonctionnement associatif" et des "valeurs de l'éducation populaire qui [lui] sont chères"... De quoi conduire le projet de l'association : accueillir les jeunes et les former à une "citoyenneté active" à travers des loisirs éducatifs (apprentissage du vivre-ensemble, accès à la culture, la découverte des sciences et techniques, l'éducation aux médias,...)



Michelle Benais, directrice de l'Arpej.

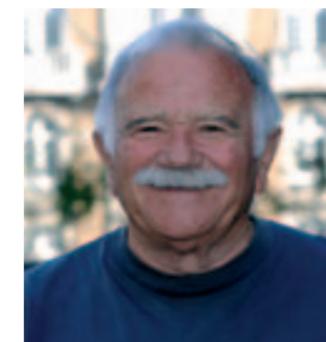
LE CHIFFRE



957 C'est le nombre d'habitants et familles qui se sont installés à Rezé depuis le début de l'année. Un chiffre en constante augmentation depuis trois ans : on dénombrait ainsi 409 nouveaux ménages en 2004 et 922 en 2006. Des nouveaux Rezéens qui ont pu visiter la ville lors de la traditionnelle journée d'accueil, à la mi-octobre... et partager un repas proposé par l'association Rezé Loisirs Accueil.

LA QUESTION

L'enfant et la démocratie locale : pourquoi, comment ?



Jean Le Gal, docteur en sciences de l'éducation, ancien instituteur rezéen, militant actif de la pédagogie Freinet.

Depuis 1989, l'enfant a des droits qui lui sont propres, définis par la Convention internationale du même nom. L'article 12 lui reconnaît le droit de donner son avis sur toute affaire le concernant et d'être associé aux décisions. Il revient aux éducateurs et aux élus de lui donner la possibilité d'exercer ce droit.

Il y a un véritable enjeu pour la société à ce que les enfants puissent participer activement à la vie de leur famille, de leur école et de la cité. C'est important pour le développement personnel de l'enfant, dans sa capacité à construire son autonomie, à faire des choix et à en mesurer les conséquences. Des études ont montré que la formation démocratique à l'école a des effets positifs sur l'enfant mais aussi sur son milieu familial. Il faut donc les impliquer dans la protection de l'environnement, la justice sociale, ... Être en capacité d'exercer un droit, c'est aussi être mis en face de ses devoirs et de ses responsabilités. C'est un apprentissage vivant de la vie sociale. Dans une classe quand les enfants sont associés à l'élaboration du règlement et à la gestion des conflits, ça fonctionne bien mieux. Dans un accueil périscolaire ou dans un centre de loisirs aussi.

En ce qui concerne la vie locale, la question est de savoir comment mettre en œuvre ces principes pour que tous les enfants soient impliqués dans les processus de démocratie participative.

Auteur de "Le maître qui apprenait aux enfants à grandir" (Editions libertaires).

ENVIRONNEMENT

Implanter des forêts dans l'agglomération : c'est le projet de Nantes Métropole pour les années à venir.

Celle de Rezé, Vertou, Les Sorinières atteindra 180 hectares.



La Robinière intégrée dans la forêt sud-est

Etendu sur 180 hectares, le périmètre de forêt sud-est comprend des espaces naturels (bois des Poyaux, vallée de l'Ilette, secteur de la Maillardière) et des zones de loisirs comme le stade de la Robinière. Bien sûr, le stade ne sera pas boisé. Mais, il accueille des activités de plein air, qui pourront se prolonger dans la forêt (randonnée, équitation...). C'est pourquoi Nantes Métropole l'a inclus dans le site de forêt.

Réunion publique

■ Elle aura lieu le samedi 1^{er} décembre à 10h à la salle de la convivialité Pierre-Fournier de la Robinière avec une exposition de panneaux d'information. Cette réunion sera présidée par Françoise Verchère, vice-présidente de Nantes Métropole chargée de l'environnement et les maires de Rezé (Gilles Retière), Vertou (Laurent Dejoie) et des Sorinières (Christian Couturier). La réunion sera précédée d'une visite sur site, le long de la continuité de l'Ilette et de plantations à proximité du Chemin-des-Faulx réalisées par des élèves de l'école de Ragon.

D'ici dix ans, Nantes Métropole compte aménager plus de 1 400 hectares de "forêts urbaines", dans l'agglomération. Car la région nantaise manque de forêts publiques. Souvent morcelées et enclavées, elles ne représentent aujourd'hui qu'1% du territoire (730 ha). "En ville, la forêt est un réel besoin", souligne Josette Garcia-Melgares, chargée de mission développement durable et espaces naturels à Nantes Métropole. "Son intérêt est multiple. Elle atténue le bruit et le vent, abrite diverses espèces d'animaux et de plantes..." Lieu de promenade et réserve de bois, la forêt est aussi un véritable poumon vert : en absorbant le gaz carbonique, elle régule la pollution et aide la ville à mieux respirer.

Près de 200 hectares

Trois forêts vont ainsi voir le jour, réparties sur plusieurs

Une forêt en ville

communes. La forêt du sud-est (Rezé, Vertou, Les Sorinières), intégrant le bois des Poyaux et la vallée de l'Ilette, atteindra 180 hectares dont la moitié sur

Rezé. Celle du sud-ouest (Bouguenais, Bouaye et Saint-Aignan-de-Grandlieu) s'étendra sur 750 ha et celle du nord-ouest (Couëron, Sautron, Saint-

Herblain) sur près de 500 hectares. Pour constituer ce poumon vert, pas besoin de créer une forêt de toutes pièces. "Nous

partirons de l'existant", explique Josette Garcia-Melgares. "Nous allons étoffer la forêt publique en achetant des parcelles privées et relier les bois

dispersés en plantant des arbres". Plusieurs aménagements ont déjà été entrepris. En 2006, sur le site de la forêt du sud-

ouest, dans les zones où les arbres progressent de façon naturelle, le chantier d'insertion "Réagir ensemble" a supprimé les ronces pour dégager les jeunes pousses.

Associer les habitants

Des écoliers ont également planté des arbres sur des prairies en friches. "C'est une façon de les faire participer au

projet et de faire en sorte qu'ils s'approprient cette forêt", commente Josette Garcia-Melgares. Il est prévu de renouveler l'expérience pour les trois forêts.

Par ailleurs, attachée à cet aspect participatif, Nantes Métropole invite habitants et associations des différentes communes à suivre l'évolution du projet au sein d'un groupe de travail suite à la réunion publique du samedi 1^{er} décembre à la Robinière (voir encadré). Le conseil consultatif de Ragon a déjà été consulté sur le projet, en novembre 2006. Prochaines étapes : l'acquisition de terrains en 2008 et l'aménagement de 40 ha de forêt par an à partir de 2009 (tous sites confondus). À ce rythme, 70% de la forêt devrait être constitués d'ici dix ans. En attendant sa maturité, à l'horizon 2030.

Passage pour piétons et animaux au Chemin-des-Faulx

Le pont sur le périphérique, situé près du stade de la Robinière, au débouché du Chemin-des-Faulx, va être aménagé en passage pour les animaux sauvages. Bordé d'arbustes et de palissades de bois sur une centaine de mètres, il permettra aux bêtes de se déplacer à l'abri des regards tout en les protégeant des voitures sur le périphérique. Quant aux piétons, ils pourront emprunter le sentier aménagé le long du passage pour rejoindre la promenade de l'Ilette qui se poursuit en limite des Sorinières vers la coulée verte du parc Océane (la Brosse). Début des travaux en 2008.



La vallée de l'Ilette intégrée dans la forêt.

DÉMOCRATIE LOCALE

Lieux de dialogue, les conseils consultatifs de quartier donnent leur avis sur les projets de la ville. Table ronde avec sept habitants, membres de CCQ.

D'un côté, les élus et les services de la mairie, de l'intercommunalité qui déclarent aux habitants "votre avis nous intéresse". De l'autre, des habitants qui souhaitent être de plus en plus associés aux projets de la ville, pour être informés, comprendre, donner leur avis, enrichir les décisions des élus et le cas échéant pouvoir dire leur désaccord.

Réunions publiques, conseil économique et social communal, conseils consultatifs de quartiers (CCQ), maison des projets... sont à Rezé autant d'outils et de lieux de démocratie locale.

Aujourd'hui, 310 femmes et hommes sont inscrits aux CCQ. Réunis en groupe dans chaque quartier de la Ville, ils sont consultés en direct par les élus et services municipaux sur les projets et dossiers les concernant : aménagements urbains, déplacements, équipements, vie sociale...

Ce n'est pas un conseil municipal bis mais un temps de rencontre, d'échange, d'exploration. D'ailleurs, les membres des CCQ ne sont pas élus. Il leur suffit de se porter volontaires. En outre, ils n'interviennent pas en tant qu'experts mais en tant que citoyens désireux de débattre non pas de leurs intérêts personnels, mais de l'intérêt général. Une manière de participer à la construction de leur ville, de son avenir.

Mais qu'en pensent les Rezéennes et Rezéens qui y participent ?



Jean-Noël Khaladi, CCQ
Trememoult, 38 ans

Pourquoi participez-vous aux conseils consultatifs de quartier ?

J.-N. Khaladi : C'est à la fois une manière de créer du lien avec les autres habitants et de participer à l'évolution du quartier.

T. Clenet : J'y participe pour rencontrer les gens de mon quartier, apporter ma pierre à l'édifice mais aussi connaître les projets pour mieux informer autour de moi.

J.-P. Leroy : Je suis curieux de nature. J'aime découvrir les projets en amont, apporter ma contribution et tenter d'infléchir les orientations si je ne suis pas d'accord.

A. Lafaye : Ce genre d'outil est une vraie chance pour les habitants. Je ne suis pas là pour défendre mon quartier mais participer à la vie de la ville, aider le choix des élus.

Y. Franchet : C'est une bonne façon de découvrir Rezé, ses projets, ceux de la communauté urbaine. J'aime savoir, comprendre, participer, influencer, apporter un avis plutôt que de se plaindre dans son jardin ou au café du commerce. En face, cela force à la transparence.

B. Trochain : J'en ai eu marre d'entendre des jérémiades autour de moi. Je rétor-



Jean-Pierre Leroy, CCQ
Ragon, 66 ans

quais : "Que faites-vous pour que ça change ?". Du coup, je vais au CCQ pour être informé et être relais dans mon quartier.

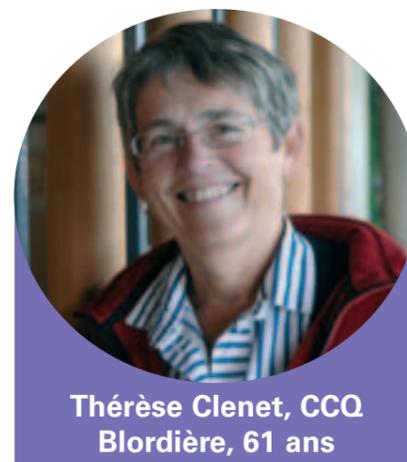
N. Coste : J'y représente l'association des commerçants de Saint-Paul-Trois-Moulins. Je retransmets aux autres commerçants les informations et je soumetts leurs interrogations au CCQ.

Avez-vous le sentiment que votre action au sein des CCQ fait avancer les choses ?

J.-N. Khaladi : Nous avons un rôle consultatif pas décisionnaire. Pour autant, notre avis est entendu. Exemple : nous avons évoqué en réunion la difficulté du stationnement à Trememoult, depuis une signalétique a été mise en place à l'entrée du village.

T. Clenet : Oui. On nous a présenté les différents scénarios pour la liaison Mendès-France. Le choix du CCQ s'est porté sur le second scénario. Maintenant, on va suivre de près le projet.

J.-P. Leroy : Pour Mendès-France, l'avis des CCQ a été intégré notamment dans la priorité donnée aux transports en commun.



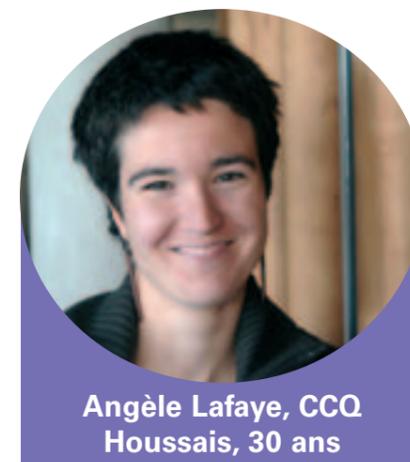
Thérèse Clenet, CCQ
Blordière, 61 ans

B. Trochain : Il est intéressant pour les élus d'entendre notre avis, mais n'oublions pas qu'ils sont contraints par le budget.

N. Coste : Parfois, on reste sur notre faim. Nous, nous avons demandé de sécuriser la place Salengro pour les piétons. On nous dit que ce n'est pas possible pour l'instant. Un réaménagement serait à l'étude.

Rencontrez-vous des difficultés ?

T. Clenet : Le temps des habitants n'est



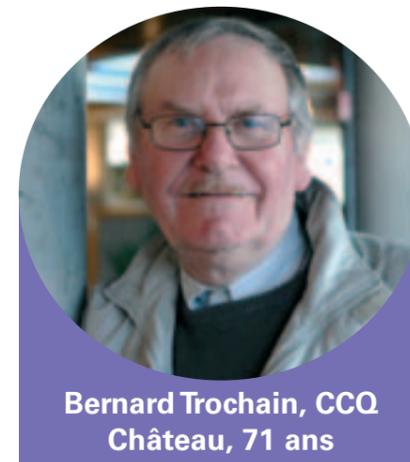
Angèle Lafaye, CCQ
Houssais, 30 ans

pas celui des services et des élus. Les gens sont souvent frustrés que les projets n'ailent pas assez vite.

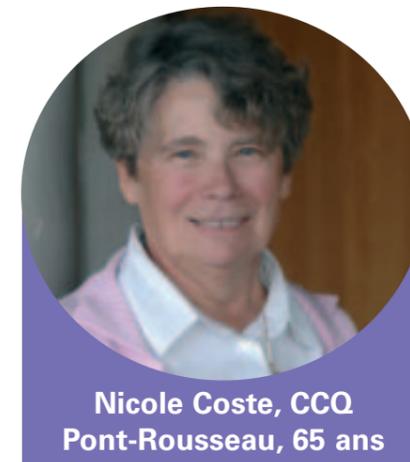
J.-P. Leroy : Il y a un frein naturel de la part des élus et des services. On empiète sur leur territoire. Nous leur mettons la pression avec nos questions. Ils ont encore des efforts à faire pour ouvrir les vannes. Ils peuvent avoir l'impression que de parler ralentit le projet. Les élus et les services ont une vision plus globale, ils ont un budget à fice-



Yvan Franchet, CCQ
Rezé-HDV, 42 ans



Bernard Trochain, CCQ
Château, 71 ans



Nicole Coste, CCQ
Pont-Rousseau, 65 ans

"Je donne mon avis !"

ler aussi. Mais à eux de nous expliquer.

J.-N. Khaladi : Nous sommes interrogés sur des dossiers parfois très (trop ?) en amont. Et discuter d'un projet qui sera achevé dans 15-20 ans, tel l'aménagement de la Zac des Isles, est compliqué.

Quelles sont selon vous les limites de l'exercice ?

Unanimité : Les crottes de chiens, les queues de bouts de trottoirs, ... c'est ennuyeux au possible. On n'est pas là pour ça.

Y. Franchet : Oui, mais cela fait partie des petites choses qui peuvent empoisonner le quotidien de certains.

Quelles pourraient être les pistes d'amélioration ?

J.-P. Leroy : Ce serait bien que les élus nous proposent des sujets dépassant les limites du quartier. Par exemple, les transports en commun dans 10 ans. Comment on chasse les voitures hors de la ville ? Une même question pourrait être posée à tous les CCQ.

T. Clenet : C'est très intéressant de savoir ce qui se passe ailleurs. Il faudrait peut-être réunir une fois par an tous les CCQ. Je pense par exemple que la liaison Mendès-France intéresse tous les Rezéens.

N. Coste : À Perpignan où je vivais avant, les membres de ces instances avaient un rôle de relais plus grand. Si des gens de notre rue voulaient des explications ou présenter des doléances... ils venaient nous voir. Nous étions identifiés et repérés par un autocollant sur notre boîte aux lettres.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil d'octobre, le rapport d'activités 2006 de Nantes Métropole a été présenté. Passage en revue de ses réalisations et interrogations sur son fonctionnement.



Les transports, une des compétences de Nantes Métropole.

Nantes Métropole : point sur ses activités

Révision des plans locaux d'urbanisme, finalisation du projet Scot (Schéma de cohérence territoriale) de Nantes-Saint-Nazaire, création de forêts urbaines, programme Neptune qui vise la protection et la restauration des milieux aquatiques, création du parc d'activités Océane (Brosse), réhabilitation du centre commercial du Château, travaux de voirie, études pour le secteur Confluence, Zac

des Isles, projets pour encourager la pratique cycliste, plans de mobilité d'entreprises, création de la Maison de l'emploi, réaménagement de la place Sarraill, de la promenade en bord de Loire, développement du réseau de tramway...

Toutes ces réalisations ont été commentées par les sept élus municipaux qui siègent au conseil communautaire (Gilles Retière, Alain Guiné, Jean-Paul David, André Marti, Yann Vince, François Simon,

Philippe Seillier). À l'unisson, ils ont invité Nantes Métropole à renforcer ses liens avec les habitants. Chacun à sa manière.

Participation des citoyens

Gilles Retière, le maire, s'interroge sur l'éventualité d'un suffrage universel arguant le fait que le budget de la communauté urbaine s'élève à 900 millions d'euros, pas très loin du milliard de la

Région et du Département. Yann Vince (PC) d'ajouter que "l'échelon communautaire souffre d'un mode de fonctionnement peu démocratique. Cela pose la question de la participation des citoyens à l'élaboration des grandes orientations d'agglomération".

Philippe Seillier (Opposition) prône un mode de gouvernance plus participatif et un exécutif communautaire s'ouvrant aux maires des communes d'opposition.

EN BREF...

Entreprise Alva sous surveillance

La Préfecture met en place une commission locale d'information et de surveillance relative aux conditions de fonctionnement de l'entreprise Alva (ancien établissement Mainguet) spécialisée dans la fonte et le raffinage de corps gras animaux et végétaux. Quatre élus siègeront dans cette commission.

Trocardière : bilan 2006

Le rapport d'activités 2006 de la Halle de la Trocardière affiche un résultat bénéficiaire de 24 000 € avec la répartition suivante : fêtes familiales et associatives : 54% ; spectacles et congrès : 19% ; concours : 17% ; salons : 10%. Bien que le nombre annuel de concerts soit en baisse avec l'ouverture du Zénith, la Halle de la Trocardière reste attractive pour les jauges de 2 000 à 3 000 places. Elle fera l'objet de travaux l'été prochain (voir Rezé Mensuel nov. 2007 p. 10).

Réfection de la piste athlétisme

Obsolète en termes de confort, de sécurité et de pratique, la piste d'athlétisme sera rénovée : réfection du 400 m, reprise des aires de sauts en longueur et en hauteur, des aires de lancer du poids et du javelot, création d'une aire pour le saut à la perche. Coût : 800 000 €.

Plus 5 391 emplois dans l'agglomération

Ces créations d'emploi ont été recensées sur les 24 communes de Nantes Métropole en 2006 (sources : Unedic). Activités informatiques : + 12% ; services aux entreprises (sécurité, nettoyage, gardiennage) : +7% ; bâtiments travaux publics : + 4,5%.

Périscolaire : des élèves en plus

Cette année, 1 170 élèves fréquentent en moyenne les 13 restaurants scolaires, soit 2,68% de plus que l'an dernier. Une hausse également constatée sur l'accueil périscolaire (+ 3,43%), en particulier le soir.

Fermeture de la piscine



Pour permettre la réalisation de travaux de maintenance, la piscine sera fermée à partir du 17 décembre. Elle rouvrira le 2 janvier.

Logement social

A Rezé, on compte 17% de logements sociaux (ville en 4^e position derrière Saint-Herblain, Nantes et Bouguenais). Il faut attendre plus de 17 mois en moyenne pour en obtenir un. En cause, le manque de logements et la baisse des revenus des ménages. Les demandes augmentent, tandis que seulement 10 % du parc social se libère en moyenne par an, depuis 2001. En dessous des 20% imposés par la loi Solidarité et renouvellement urbains (Rezé satisfait néanmoins à la loi car les logements de la zone urbaine sensible (Château), comptent double), la Ville s'efforce de rattraper son retard en demandant aux promoteurs d'intégrer plus de 20% de logements sociaux dans leurs constructions.



Coopération renforcée avec Ronkh (Sénégal)

La Ville vient de signer trois conventions avec la communauté rurale de Ronkh et l'agence régionale de développement de Saint-Louis au Sénégal. L'une co-signée avec la Ville de Commercys donne à l'ARD la mission de suivre sur place les projets de coopération. La seconde concerne la construction et l'équipement de salles de classes primaires. La troisième est un soutien au projet de mise en place d'un marché intervillageois à Diawar.

CHÂTEAU

Nouveau départ pour les commerces

Les commerces sont installés dans leurs murs dans un centre commercial rénové et modernisé.

Aéré, unifié, paré de ses bardages de bois, le centre commercial, né en 1964, a un nouveau visage. La destruction des blocs isolés a permis de dégager les vitrines. Les boutiques se voient mieux et de

nouveaux commerces (centre d'esthétique, brasserie) ont fait leur apparition. Des aménagements appréciés dans le voisinage... et même au-delà : plus accueillant, le centre attire des clients au-delà du quartier.

En octobre, il restait encore trois espaces vacants. Mais, les douze échoppes ouvertes préparent déjà Noël : inauguration du centre en décembre, animations pour la période des fêtes. Les derniers aménagements seront réalisés en 2008 : création d'un rond-point sur la ligne de tram avenue de Bretagne (pour faciliter l'accès aux commerces) et aménagement en façade de 30 places de parking supplémentaires en zone bleue (120 au total). Coût de l'opération (centre commercial et parking) : 5,2 millions d'euros, financés par Nantes Métropole (70%), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (20%) et deux copropriétaires (10%).

Premières impressions dans quatre nouvelles boutiques



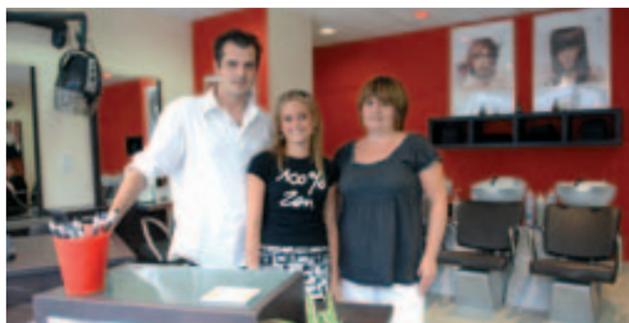
Sophie Simon, centre d'esthétique Eucalyptus

"Il manquait un cabinet d'esthétique dans ce centre. Moi, j'avais envie de créer mon institut, après plusieurs années d'expérience en tant qu'esthéticienne à domicile... Le centre revit, ça fait du bien à tout le monde de voir du neuf!"



Sébastien et Céline Tréton, boucherie-traiteur du Château

"Dans notre nouvelle boutique, nous avons plus d'espace pour travailler, accueillir les clients et présenter les produits. Cela nous permet d'élargir notre offre. Et comme le magasin se voit mieux, il attire de nouveaux clients."



Guéwen et Emilie Blais, salon de coiffure Esprits du monde

"On a un outil de travail magnifique, tout neuf et beaucoup plus moderne. Avec les autres commerçants, nous avons créé une association pour animer le centre. Nous allons lui donner du dynamisme !"



Jean-Paul et Nathalie Ganachaud, bar-brasserie du Château

"Nous voulions vendre notre bar rue Alsace-Lorraine, que nous tenions depuis 13 ans. Nous avons entendu parler de ce projet de rénovation au Château et profité de l'occasion. La brasserie est lumineuse, bien située..."



Séance de travail aux archives municipales.

HOUSSAIS

Les collégiens sur le terrain

Les élèves de la Petite-Lande explorent le patrimoine local... et apprennent l'histoire-géo sur le terrain.

Etudier l'histoire en visitant les fouilles à Saint-Lupien, travailler son français en décrivant les paysages de Loire... C'est ce que propose le collège de la Petite-Lande à ses élèves. Objectif ? Leur permettre de mieux connaître le patrimoine local grâce à des visites et des ateliers en partenariat avec les archives municipales et le secteur archéologie de la Ville. Une convention patrimoine, signée en mai, a officialisé le partenariat entre le collège et la Ville.

"Nous organisons souvent des sorties loin de Rezé", rappelle Nathalie Guénégo, professeur d'histoire-géographie. "Jusqu'au jour où nous avons vu que les élèves

connaissaient mal le patrimoine proche..." Accompagnés par l'archiviste et l'archéologue de la Ville, les professeurs ont concocté des séances sur le Moyen Age pour les 5^e (visites à Nantes), sur l'antiquité pour les 6^e et les latinistes de 3^e. Quant aux classes de 4^e, elles sont sept à suivre un projet à l'année (la Loire ou l'urbanisme). *"Réaliser une maquette de la Loire en cours de technologie, descendre l'estuaire en bateau en géographie ou aborder la Révolution française en étudiant les archives rezéennes, c'est du concret. Cela montre aux élèves que les matières ne sont pas cloisonnées, qu'elles ont un sens dans leur environnement quotidien. Et que le collège n'est pas une bulle."*

RAGON

Marika à Florence

Florence à portée de pinceaux pour une Rezéenne, invitée à la Biennale d'art contemporain.

Les tableaux au pastel de Maryvonne Doussain, nom d'artiste Marika, ont séduit le comité de sélection de la Biennale d'art contemporain de Florence, qui a lieu début décembre. Une agréable surprise pour cette pétulante septuagénaire, Rezéenne depuis un an, dont les œuvres, influencées par le fauvisme, font la part à la couleur, en privilégiant des sujets comme les fleurs, les animaux, la mer... *"J'aime apporter de la beauté, de la vie aux personnes, grâce à la couleur."* Depuis 1998, une bonne vingtaine d'expositions lui ont été consacrées en France. Un "hobby" auquel s'associe son mari, qui lui donne un coup de main pour l'informatique. Avec une amie, ils vont partir en Italie, "à l'aventure", contents de faire des rencontres parmi les 700 peintres de 75 nationalités sélectionnés.



EN BREF...

■ PONT-ROUSSEAU Travaux rue Vigier

Après la réfection des conduites d'eau potable et l'enfouissement des réseaux (téléphone, électricité), Nantes Métropole poursuit les travaux rue Vigier : création d'un sens unique, tracé d'une bande cyclable à contresens, élargissement du trottoir et aménagement d'un plateau pour ralentir la circulation au croisement de la rue Félix-Faure. Le chantier doit s'achever fin décembre. Coût : 120 000 € TTC.

■ TRENTEMOULT CCQ du 11 octobre

Consultés sur l'organisation du stationnement, les membres du conseil consultatif de quartier ont proposé de préserver la place de Filets en empêchant les voitures de s'y garer et de rappeler l'existence du parking rue Ordroneau. Le conseil a aussi souligné qu'il manquait un parking à l'ouest du village.

■ BLORDIÈRE CCQ du 8 octobre

Réunis pour débattre du futur tracé de la liaison Mendès-France, les membres du conseil de quartier ont examiné plusieurs propositions. Leur préférence est allée à la "liaison buissonnière" : un tracé qui s'éloigne de la promenade du Jaunais et crée des courbes, au lieu de relier Ragon au pont des Bourdonnières en ligne droite.

■ RAGON CCQ du 3 octobre

A propos du projet Mendès-France, Nantes Métropole a indiqué aux membres du conseil de quartier qu'un transport de type busway pourrait y être développé. Son emplacement est intégré dans le projet de voirie. Oui, mais quand ? Avant, pendant ou après l'urbanisation. Le CCQ a donné sa préférence : pendant, voire avant l'aménagement du quartier. De manière à favoriser le transport en commun dans une perspective de développement durable.



L'an dernier, l'ARHB a créé une école d'arbitrage labellisée.

BLORDIÈRE

L'école du sifflet et du respect

L'Atlantique Rezé Handball forme de jeunes arbitres dans le respect des valeurs du jeu.

A l'ARHB (Atlantique Rezé Handball), l'arbitre est un des acteurs du jeu. Patrice Vaillant et Jérôme Sibilleau, qui sifflent en binôme en national 2, y ont créé l'an dernier une des onze écoles d'arbitrage labellisées de la région. Chaque début de saison, les deux bénévoles mettent sur le terrain Ouche-Dinier les 250 joueurs et joueuses du club en situation d'arbitrer, histoire de juger de la difficulté de l'exercice et donc d'être plus indulgents sur les décisions et coups de sifflet de l'arbitre.

Après cette piqûre de rappel de l'esprit et des règles du jeu, les 13-18 ans les plus motivés suivent les séances spécifiques de l'école d'arbitrage. "Une véritable école du respect et de la confiance en soi", assure Patrice Vaillant.

20 jeunes arbitres

L'an dernier, six filles et six garçons ont arbitré des rencontres sous le regard d'un tuteur. Certains sont déjà mordus. Soufiane, 15 ans, a dirigé la dernière

finale de la Coupe de Loire-Atlantique des moins de quatorze ans, avec son binôme Jimmy. Ils arbitrent "pour rendre service au club et pour le plaisir de prendre le match en main". À la manière d'un chef d'orchestre.

Cette saison, l'école d'arbitrage accueille vingt jeunes. Ils auront le soutien des deux arbitres nationaux mais aussi de Christelle Fobert, nouvel agent de développement du club, qui l'an passé était responsable de l'école d'arbitrage du club de Bourges.



Passionnée de tricot depuis l'âge de 10 ans, Bénédicte Mosser ouvre le lieu Laine, fil et blablaba.

PONT-ROUSSEAU

Laine, fil et blablaba

Un lieu pour le tricot, la broderie et le crochet sans rester bouche cousue !

Point mousse ou jersey, laine feutrée ou cadrée, broderie ou tissage, pompons, tricots, canevas, broches, tapis, sacs... Le panel d'activités et d'idées proposées par l'atelier Laine, fil et blablaba, qui a ouvert rue Félix-Faure, est large. "L'objectif est de donner envie de faire. Ou de refaire, pour certaines", explique Bénédicte Mosser, Rezéenne, retraitée. "L'idée est de transmettre un savoir et d'échanger entre nous", confie l'ex-institutrice qui a déjà ouvert un tel lieu à Nantes.

"Grande tricoteuse" depuis 40 ans, elle propose

des cours, stages et ateliers. Désireuse de travailler sur les projets des autres, elle les aide à trouver des modèles : "Ce sont des échanges enrichissants".

Dans cet espace convivial, on peut aussi bien tricoter à 10 ans qu'à 80 ans. Bénédicte propose des pelotes de laine récupérée, ou de l'angora et du mohair provenant de producteurs de Loire-Atlantique. "C'est une activité qui détend", estime-t-elle. "C'est ludique et créatif."

Au 29 rue Félix-Faure. 06 86 21 27 52.

PAROLE D'HABITANT

Adrien (prénom fictif pour préserver l'anonymat), 39 ans, effectue au sein de la mairie un travail d'intérêt général. Une sanction pénale de substitution à l'emprisonnement. Le TIG consiste en un travail non rémunéré. La Ville accueille 5 à 10 personnes par an.

Je n'ai rien à cacher. Ambulancier, j'ai été pris en excès de vitesse. En plus, je n'avais plus mon permis puisqu'il m'avait déjà été retiré pour la même raison. Je n'avais rien dit à mon employeur la première fois pour ne pas perdre mon boulot. J'étais pris à la gorge. Au final, j'ai perdu mon travail – je suis aujourd'hui au RMI – ma voiture a été saisie et j'ai eu le choix entre faire de la prison ou des travaux d'intérêt général. C'était tout sauf la prison. J'ai donc choisi le TIG. C'est un honnête palier pour éviter les prisons surchargées. Et à mes yeux c'est plus valorisant. Cela permet de rencontrer des gens, de découvrir un secteur d'activités. Je donne le meilleur de moi-même. Je ne fais aucune différence entre du travail rémunéré ou pas. J'ai 100 heures à faire pour rembourser ma dette à la société. Après ? On verra.

AGENDA

Secours populaire
Vestiaire les 6, 12 et 19 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Rens. 02 51 70 03 81.

UNRPA
Spectacle le 22 décembre à 15h au théâtre municipal.
Rens. 02 40 05 02 59.

Cepal Rezé-Centre
Belote le 14 décembre à 14h, salle Marchais. Inscription à 13h30. Marché de Noël : 15 décembre de 10h à 20h et 16 décembre de 10h à 18h. Entrée libre. Rens. 02 40 05 45 27.

CSC Loire-et-Seil
Défilé aux lampions le 21 décembre à 18h30. Port-au-Blé : maquillage de fête le 18 décembre à 14h30. Maison des Isles : broc' à jouets le 1^{er} décembre, de 14h30 à 18h ; spectacle *Pinocchio* tête de bois par la cie Bel Viaggio le 12 décembre (réservation) ; petit-déjeuner sociologie "Les couples interculturels" le 15 décembre à 9h30. Rens. 02 51 11 12 32.

Parents t'
Le 7 décembre : le jeu différemment, sans gagnant ni perdant. Le 21 décembre : massages bébés. Rue de l'Ouche-Dinier, de 9h à 11h, gratuit. Rens. 02 40 04 02 01.

Le Pont des Arts
Concours de cuisine les 1^{er} et 8 décembre. Marché de Noël les 1^{er}, 2, 7, 8 et 9 décembre. Place Pierre-Sémard. Rens. 06 22 29 43 03.

Arrêter de fumer
Réunion d'information d'aide au sevrage tabagique par l'office central d'hygiène sociale le 17 décembre à 18h30 au 55 rue Jean-Jaurès. Accompagnement individuel ou en groupe. Distribution gratuite de substituts nicotiques pendant un mois. Rens. 02 40 04 10 19.

Don du sang
Prochaine collecte de sang le samedi 8 décembre de 8 h à 12h à la maison de quartier de Ragon, rue du Vivier.
www.dondusang-reze.net



Echange de savoirs sur le thème de la cuisine du monde.

CHÂTEAU

Semaine contre le racisme

Débats et animations sur le thème du respect à la différence du 3 au 8 décembre, au centre socioculturel du Château.

Cette semaine à thème est partie d'un constat : il y a parfois des incompréhensions, des tensions liées aux différences d'âges, de cultures, d'origine sociale... témoigne Zahia Belhamiti, animatrice au centre socioculturel.

Mais, comme partout ailleurs, des tensions peuvent surgir parfois, en raison notamment de certaines difficultés sociales. Des mots, des gestes, des attitudes, des regards parfois mal maîtrisés ou mal compris qui parfois s'exacerbent. C'est justement pour prévenir toutes ces petites situations du quotidien, qu'un

groupe d'une dizaine d'habitants s'est constitué, il y a quelques mois avec une idée centrale : "Le respect, ça se construit".

Convaincu que cette construction passe par la rencontre et la connaissance de l'autre dans sa réalité, le groupe propose une semaine d'animations et de débats afin de donner la possibilité à chacun de développer ses idées, sa particularité et à l'autre le droit d'exister dans sa différence.

Renseignements : CSC Château, 02 51 70 75 70 et programme sur www.barakason.com

Du 3 au 8 décembre

Rencontres, débats avec des associations partenaires (Confédération syndicale des familles, Ligue des droits de l'homme, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, Gasprom), témoignages, films, exposition, repas international pour les habitants du quartier sur le thème de "la cuisine du monde", atelier avec les enfants, concert. (Voir p. 23)



Activités périscolaires à l'école Salengro pour Marine et ses petits camarades.

PONT-ROUSSEAU

Mieux intégrer les jeunes handicapés

L'association Handicap, loisirs et scolarité 44 diversifie son aide à l'intégration des jeunes handicapés avec trois nouveaux dispositifs.

Accompagner l'enfant ou adolescent handicapé dans sa scolarité et lui permettre de découvrir des activités de loisirs, telle est la mission que se donne l'association Handicap, loisirs et scolarité 44. Depuis un an, elle propose trois nouveaux dispositifs aux 80 familles membres dont une quinzaine rezéennes. L'accompagnement à la scolarité se traduit par de l'aide aux devoirs, du soutien scolaire et des ateliers qui se déroulent en semaine après la classe ou le mercredi. "Nous leur donnons essentiellement des outils de méthodologie pour que leur scolarité se passe le mieux possible, en facilitant une coordination de tous les acteurs impliqués", explique Sabrina Le Gauthier.

Cette action est financée par la CAF dans le cadre d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas). En outre, les jeunes handicapés, habitant la commune, peuvent participer à des ateliers d'éveil, de jeux, aller aux musées... Un dispositif soutenu par le Contrat éducatif local (Cel) de la Ville. Enfin, l'association destine une troisième action, financée par le Cel également, mais pour les parents cette fois. Elle leur propose un jeudi soir par mois de débattre et se rencontrer autour de thèmes tels la relation à la fratrie, le jeu avec son enfant ou le quotidien et le développement de l'autonomie.

Rens. 02 51 84 03 98. handicap-scolarite44@wanadoo.fr

RAGON

Boulevard Henri-Spaak : fin des travaux

Les riverains et usagers du boulevard Spaak ont retrouvé la voie transversale qui leur permet d'éviter la route des Sorinières encombrée aux heures de pointe.

Des bandes cyclables ont été réalisées entre la partie sud du boulevard et la rue de la Guilloterie. Désormais, une continuité vélo existe entre la rue Ernest-Sauvestre (RN 137) et le secteur de la Classerie. Les services de Nantes Métropole en ont profité pour supprimer les arbres mal plantés ou causant des dégâts sur les trottoirs et les murs de clôture. Ils ont été remplacés par des essences plus adaptées.

Enfin, des aménagements de sécurité ont été faits pour ralentir la vitesse des véhicules plus nombreux à emprunter cet itinéraire et conforter les traversées piétonnes entre la promenade de la Jaguère et le bois de la Classerie. Des îlots de stationnement ont également été aménagés ainsi qu'un arrêt de bus doté d'une aubette. Coût des travaux : 140 000 €.

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ-HÔTEL DE VILLE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot
Sur rendez-vous.

■ André Marti
Vendredi 14 décembre de 18h à 19h.

CHÂTEAU (Landreau/Trocardière) Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ Jean-Yves Nicolas
Samedi 8 décembre de 11h à 12h.

■ Samuel Landier
Sur rendez-vous.

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier) CSC Jaunais-Blordière.

■ Alain Coutant-Nevoux
Sur rendez-vous.

■ Bérandère Musseau
Sur rendez-vous.

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul) 8 rue Jean-Baptiste-Vigier.

■ François Simon
Samedi 8 décembre de 11h à 12h.

■ Malika Tararbit
Samedi 15 décembre de 11h à 12h.

HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins) Maison de quartier de la Houssais.

■ Aline Conan
Samedi 1^{er} décembre de 10h à 11h, et sur rendez-vous.

■ Sylvie Desportes
Samedi 15 décembre de 10h à 11h.

RAGON Maison de quartier, rue du Vivier.

■ Marie-Ange Gallais
Samedi 8 décembre de 11h à 12h.

■ Christine Coutant
Sur rendez-vous.

TRENTEMOULT-LES-ÎLES (Haute-île et Basse-île) Maison de quartier.

■ Danièle Daunis-Féraud
Sur rendez-vous.

Élus de l'opposition

■ Permanence le lundi de 9h à 10h30 et le vendredi de 14h à 16h en mairie ou à domicile. 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye/Rezé
Gérard Allard reçoit sur rendez-vous.

Contactez son secrétariat au 02 40 99 78 56.

■ Canton de Rezé-Bouguenais
Françoise Verchère reçoit

sur rendez-vous au 02 40 99 42 41.

MÉMOIRE

Si tous les enfants de viticulteurs avaient repris l'exploitation de leurs parents, si l'urbain n'avait pas grignoté le rural, il resterait sans doute des vignes. Mais avec des "si", on mettrait Rezé en bouteille... Témoignages de viticulteurs.



Vendanges de 1925 rue des Ouches chez la famille Monney. (Collection Marie-Françoise Artaud).

René Visonneau (second plan) dans ses rangs de vigne avec Michel Gallais, rue du Moulin-des-Barres.



À Rezé, le raisin était pressé

Au XVIII^e siècle à Rezé, les vignes sont terres de seigneurs. La plupart d'entre elles sont exploitées par des paysans mais soumises au droit de quaterie, qui permet au seigneur de prélever le quart de la récolte. Les luttes anti-féodales révolues, les viticulteurs sont confrontés, à la fin du XIX^e siècle, à une autre lutte : le puceron phyloxéra. On relance alors l'activité en plantant des pieds de Gros-Plant, vin à la portée des bourses modestes. Au début du XX^e siècle, la commune est majoritairement rurale. De nombreuses fermes cultivent des céréales, des légumes et font de l'élevage. La viticulture est une activité secondaire. "Néanmoins, à l'époque, on disait qu'une ferme qui avait du vin, c'était une ferme qui avait de l'argent",

confie René Pineau, dont les parents possédaient des vignes à la Classerie, la Jaguère et jusqu'à la Bourderie. Michel Gallais, à qui il reste quelques rangs de vigne au village des Chapelles, explique que beaucoup d'ouvriers ou artisans possédaient également leur parcelle de vigne, dont ils s'occupaient le soir ou le week-end. "Il y avait de la vigne dans la plupart des quartiers. Je me souviens même avoir vendangé à la Trocardière pendant que s'érigé la Maison Radieuse du Corbusier, en 1955", raconte-t-il.

L'activité viticole et son évolution

Milène Le Coq, fille de la famille Orseau, se souvient de l'ambiance des vendanges : "Nous étions trois grandes familles

à Ragon, et tout le monde se connaissait. Lors des vendanges on s'entraidait et le soir, on organisait un grand repas, histoire de passer un bon moment". Mais avant, il fallait tailler, labourer, sulfater contre le mildiou... Les vignes demandaient un travail quotidien intense. "Puisqu'il n'existait pas de désherbant, on enlevait à la pelle la fine bande d'herbe restante au niveau des pieds de vigne une fois la charrue passée : c'était le dépattage", explique Michel Gallais. Domicilié à moins d'un kilomètre de ses anciennes vignes de l'Aufrère, Pierre Valton se remémore l'évolution de l'activité : "En 1953, nous avons abandonné notre charrue pour un motoculteur et en 1959, nous avons acheté notre premier

tracteur. La mécanisation a vraiment facilité la production et permit des gains de temps considérables". Peu à peu, les vigneron remplacèrent les pressoirs verticaux à vérin hydraulique par des pressoirs horizontaux électriques. René Visonneau, l'un des derniers viticulteurs des Chapelles raconte : "Ce fut une grande avancée technique. On chargeait les grappes, on lançait la machine et on pouvait revenir deux heures plus tard : le raisin était pressé". Les exploitants disposaient aussi d'un droit héréditaire qui consistait à faire de l'eau-de-vie auprès du bouilleur de crû. "Nous avions le droit de faire distiller 1 000^c par an alors nous faisons 15 bouteilles à 60^c et le premier litre à 90^c servait de désinfectant pour les pansé-

ments", se souvient Michel Gallais. Un droit qui s'est également évaporé avec le temps... **Disparition de la vigne** Aujourd'hui, les parcelles de vigne sont rares. Elles ont peu à peu laissé place aux lotissements et aux entreprises car les nouvelles générations n'ont pas voulu reprendre le flambeau. René Pineau a du faire ce choix en 1960 : "Aujourd'hui, pour qu'une exploitation soit rentable, il faut agrandir ses parcelles ou s'expatrier plus loin dans le vignoble. J'étais attaché à mon quartier alors j'ai préféré vendre mes vignes...". Dans le quartier des Chapelles, certaines fenêtres basses, qui permettaient aux charrettes de s'y encastrer pour décharger faci-

lement le raisin, témoignent encore de l'activité viticole. Il n'est pas rare non plus d'observer de vieux pressoirs dans des jardins. Et pour garder une âme de vigne à Rezé, certaines rues ont pris le nom des vins que l'on produisait : rue du Léon-Millot, rue du Noah, rue du Baco ou encore rue de l'Oberlin. Plusieurs parcelles de vigne ont été classées en "zones naturelles strictes", dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU), pour pérenniser la culture du Gros-Plant et du Muscadet. Ces terrains désignés comme favorables à l'appellation d'origine contrôlée (AOC) par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) attendent désormais un acheteur prêt à se lancer dans une exploitation viticole.

SPECTACLES

■ **Noël à la Trocardière**
Spectacle proposé par NGE.
Les 1^{er} et 2 décembre,
Halle de la Trocardière.
Rens. 02 51 70 30 40.

■ **Théâtre**
L'Orpar présente "Espèces menacées" de Ray Cooney, par la Cie Nelly Daviaud.
Dimanche 16 décembre, 14h30, théâtre municipal.
Rens. 02 51 72 71 27.

RÉVEILLONS

■ **Nouvel an au Château**
Repas de fête organisé par le CSC Château.
31 décembre, 20h, Barakason.
Réserv. 02 51 70 75 75.



Salon international du disque

■ **Nouvel an à la Trocardière**
Repas de fête et animation musicale organisé par NGE.
31 décembre, 20h,
Halle de la Trocardière.
Réserv. 02 51 70 30 40.

LIVRES

■ **Geneviève Brisac lit Virginia Woolf**
Mardi 4 décembre, 19h,
Médiathèque Diderot.

■ **Joyeux Noël petite souris**
Dès 4 ans.
Samedi 8 déc, 15h et mercredi 12 décembre, 10h30.
Bibliothèque La Noëlle.
Inscription : 02 40 04 05 49.

■ **Des mots et des notes**
Voyage musical entre Venise et l'Amérique. Dès 7 ans.
Samedi 15 décembre, 16h,
Médiathèque Diderot.
Inscription : 02 40 04 05 37.

EXPO-VENTES

■ **Expo-vente**
Par Amnesty international.
Le 1^{er}, 14h-19h, et 2 décembre, 10h-19h, Hôtel de ville.

■ **Marché de Noël**
Artisans d'art. Opération art et



Expo-ventes de Noël



Geneviève Brisac lit Virginia Woolf

cuisine organisée par le Pont des arts les 1^{er} et 8 décembre.
Les 1^{er}, 7, 8 et 9 décembre, 10h-20h, place Sépard.

■ **Salon international du disque**
Vente de vinyles, CD, DVD... organisée par l'amicale des donneurs de sang de Rezé.
Sam 8, 14h-19h, et dim 9 décembre, 10h-17h,
Halle de la Trocardière.

CONCERTS

■ **Soirée brésilienne**
Avec les groupes Fnaq, le Pagode, Coração do Brasil et Macadam Chrome.
Samedi 1^{er} décembre, 20h30, La Barakason. Tarifs : 8 €, 6 €.
Rens. 02 51 70 75 75.

■ **Soirée "bienbizarre"**
Avec Uz Jsme Doma (punk-rock/jazz), Pusse (grinçant) et Stanley Kubi.
Dimanche 2 décembre, 20h30, La Barakason. Tarifs : 4 €, gratuit adhérents CSC.

■ **Marzoug de Biskra**
(Arc) Au croisement des cultures arabe, berbère et africaine.
Mardi 4 décembre, 20h30, Théâtre municipal. De 6 € à 15 €.
Rens. 02 51 70 78 00.



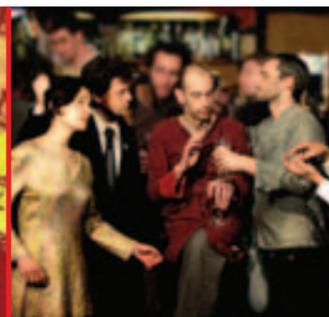
Scènes baroques

■ **Retour du jeudi**
Eskel Teuhskou (chanson) et Dégâts potables (chanson française). Attention, ce concert organisé par le CSC Château a lieu au CSC Jaunais-Blordière.
Jeudi 6 décembre, 20h, CSC Jaunais-Blordière. Gratuit.

■ **Scènes baroques**
Le mystère de la lyra viol
(Arc) Wieland Kuijken (Angleterre) et Aria Lachrimae Consort.



Hindi Zahra



Soirée "bienbizarre", Pusse

Vendredi 7 décembre, 20h30, Eglise Saint-André
Tarifs : de 6 € à 15 €.

■ **Martinique métisse**
(Arc) Quatre voix féminines et quatre musiciens. En 1^{ère} partie : Mavana (Madagascar).
Samedi 8 décembre, 20h30, Théâtre municipal.
Tarifs : de 6 € à 15 €.

■ **Hindi Zahra**
Hindi Zahra (blues folk), A Bongo Billy's show et Yves-Marie Massacors. Organisé par le CSC Château.
Samedi 8 décembre, 20h30, La Barakason. Tarifs : 2 € sur présentation du ticket du Salon du disque, 7 € sinon.

■ **Concert de Noël**
Chœurs, flûte et harpe par les élèves de l'école

municipale de musique.
Jeudi 13 décembre, 19h, Eglise Saint-André. Entrée libre.
Rens. 02 51 70 78 10.

■ **Conte musical**
Harpes. Par les élèves de l'école de musique.
Samedi 15 décembre, 18h30, Théâtre municipal. Gratuit.

■ **Soirée chanson française**
Chansons de Lama, d'Aznavour,



■ MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Comment faire des économies d'énergie chez soi ? Que fait la Ville dans ce domaine ? Réponses dans l'exposition "Maîtrise de l'énergie".

Jusqu'au 29 décembre, maison des projets (rdc de l'espace Diderot). Rens. 02 40 13 44 10.

■ SEMAINE CONTRE LE RACISME

Le CSC-MJC Château organise du 3 au 8 décembre une semaine à thème sur le droit à la différence.

Apéro-témoignage le mardi 4 décembre, 18h. Atelier des Petites-Mains (enfants) sur la philatélie, 14h. Débat sur les droits du citoyen et projection de films proposés par le MRAP, 14h. Exposition d'affiches "Croquez les droits de l'homme".

Rens. 02 51 70 75 75. (Voir p 18).

■ MULTIMÉDIA : SAMEDI DU NET

Des conseils pour acheter un ordinateur et choisir son fournisseur d'accès Internet.

Samedi 1^{er} décembre, 15h, médiathèque Diderot.
Rens. 02 40 04 05 37.

■ NOËL AU CHÂTEAU

(Spectacle pour enfants). Avec "Pinochietta ! Tête de Bois !", la compagnie Bel Viaggio raconte l'histoire de la sœur du célèbre pantin Pinocchio.

Mercredi 19 décembre, 15h, la Barakason. 3 € par famille.
Rens. 02 51 70 75 75.

■ SANG ET OR

(Arc) Cirque Zanzibar : un nouveau cirque d'autrefois. Dans une ambiance années folles, un orchestre de cinq musiciens accompagne les treize acrobates et un percheron dans leurs numéros d'excellence. Dès 6 ans.

Mardi 18, jeudi 20, vendredi 21, samedi 22, 20h30, dimanche 23 décembre, 16h, sous chapiteau, parc de la Bégraisière à Saint-Herblain. Tarifs : de 17 € à 24 €.



de Trénet. "Vocalados", chœur d'adolescents de l'école de musique et du groupe Zitoun.
Samedi 15 décembre, 20h30, CSC Jaunais Blordière.
Rens. 02 28 44 40 00.

■ Retour du Jeudi

Jeunes groupes de métal Omaira et Carapace.
Jeudi 20 décembre, 20 h, La Barakason. Entrée libre.
Rens. 02 51 70 75 75

PATRIMOINE

■ **Site archéologique**
Visite du site Saint-Lupien.
Les 12 et 19, 15h et le 1^{er} déc, 10h. Tarifs : 3 €, gratuité sous conditions. 02 40 84 43 96.

ARTS

■ Art et recyclage



Récup' pour sculptures

Sculptures de Florian Guilet dans des jardins à Haute-Ile. Vernissage, quai de l'Echouage.
Samedi 15 décembre, vers 19h. Site : florian.guilet.free.fr

SPORTS

■ **Finale de gymnastique**
Organisée par Rezé GRS.
Les 15 et 16 décembre, Gymnase Arthur-Dugast.
Rens. 02 40 04 12 35.



Les élus socialistes

Les élus verts

Les élus communistes

Les élus de l'opposition

Communication en période préélectorale

Le groupe des élus de l'opposition et le groupe de la majorité du conseil municipal ont choisi, d'un commun accord, de ne plus s'exprimer dans ces pages en raison des contraintes imposées à la communication politique dans l'année qui précède les élections.

En effet, le code électoral s'est enrichi, depuis les années 1990, de plusieurs lois dont l'objectif est de séparer la communication de l'institution municipale du débat électoral afin d'éviter

l'utilisation de moyens, comme ceux du journal municipal, qui relèvent de la collectivité publique.

Ces moyens ne permettent donc plus d'utiliser ces pages pour y faire valoir des idées, propositions ou critiques qui pourraient être défendues lors de la campagne.

L'expression des groupes représentés au conseil municipal reprendra après les municipales de mars 2008.

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 2 décembre :

CAVAILLES Martial, 69 rue Berlioz

Nantes (02 40 40 12 41)

Dimanche 9 :

SABOURAULT Jacques, 50 rue Pierre-Blard

Saint-Herblain (02 40 86 05 50)

Dimanche 16 :

PHAM Evelyne, 4 rue de l'Élan

Les Sorinières (02 40 04 49 70)

Dimanche 23 :

CHABERLIN Eric, 4 rue du Calvaire

Nantes (02 40 48 69 63)

Mardi 25 :

DEVERIN Jean-Michel, 14 rue Boileau

Nantes (02 40 48 56 69)

Dimanche 30 :

MAHLER Maryvonne, 44 rue de Gigant

Nantes (02 40 73 41 94)

PHARMACIENS

Pharmaciens de garde : s'adresser

au commissariat de police 02 51 11 23 00.

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :

17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

PRATIQUE

Piscine municipale

■ La piscine Victor-Jara sera fermée du 17 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Conflit familial, divorce...

■ Lors d'un conflit familial ou d'un divorce, les familles bénéficient, dans le cadre de la médiation familiale, d'un entretien d'information gratuit financé par la Caisse d'allocations familiales. Par la suite, la participation financière est calculée en fonction des revenus.

Rens. 02 51 83 45 43.

Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en novembre 1991 doivent se présenter avant le 28 février

2008 au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

Litige gaz ou électricité

■ Les consommateurs ayant un litige avec un fournisseur d'électricité ou de gaz (non résolu dans un délai de deux mois à compter de la réception de la réclamation du consommateur par le fournisseur) peuvent contacter le médiateur national de l'énergie. Contact : Jean-Claude Lenoir, Assemblée nationale, 126, rue de l'Université, 75 355 07 SP. jclenoir@assemblee-nationale.fr

Tutelles : permanences d'information

■ L'union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique (Udaf) propose des permanences d'aide et de soutien pour accompagner les tuteurs familiaux en exercice et pour répondre aux familles qui s'interrogent sur l'opportunité d'une mesure de protection.

Ces permanences ont lieu sur rendez-vous chaque premier mardi du mois, de 14h à 16h, à la maison de la justice et du droit, 8 rue Jean-Baptiste-Vigier. Pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer, l'Udaf 44 assure une permanence téléphonique chaque mardi matin. Contact : 02 51 80 30 18 ou info@udaf44.asso.fr et sur www.udaf44.asso.fr.

Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Les mineurs doivent être accompagnés des parents.

Rens. 02 40 84 42 02.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 3 août au 10 octobre. Moreels Max, 4 place Edouard-Macé / Bonati Chloé, 3 allée Madame-Colette / Chasseriau Maélyne, 11 boulevard Louis-Aragon / Leboeuf Dwayne, 24 rue Léo-Delibes / Métaireau Jérémy, 7 impasse du Pront / Sauvage Lina, 75 rue de la Galarnière / Pierret Joseph, 12 rue de la Douane / Riolland-Tessier Mahé, 2 rue Simone-de-Beauvoir / Nael Thais, 16 rue Emile-Zola / Moreno Maëlia, 6 rue Louis-Aragon / Tran Timothé, 15 rue Félix-Eboué / Prévaud-Ouachour Mina, 6 rue Jean-Jouneau / Gody Martin, 11 rue Louis-Aragon / Le Penher Clémence, 23 rue Francis-Le-Carval / Corniere Manoé, 4 rue Simone-de-Beauvoir / Nzau-Sambo Da Costa Alexandre, 8 allée de Pontchâteau / Proenca Erwan, 81 rue Jean-Baptiste-Vigier / Rault Maëlan, 5 place Charlie-Chaplin / Lechon Evan, 13 rue Félicien-Thomazeau / Hougron-Hallier Souad, 27 avenue de la Libération / Troccaz Dylan, 18 chemin Lafeu / Doumaux Elias,

43 rue du Château-de-Rezé / Bretesché Marceau, 41 rue François-Marchais.

MARIAGES

Hors de la commune. Crouzet Matthieu et Jouinot Estelle, 24 rue de Maupertuis / Richard Pablo et Barranger Marie, 168 rue du Génétais / Ferrant Christian et Picot Jacqueline, 27 rue du Pélican / Monnet Ludovic et Puech Caroline, 11 avenue du Maréchal-Joffre / Ben Seghir Neguib et Gendron Eliane, 26 avenue du Mont-Blanc.

13 au 20 octobre. Santana Dos Santos Robenilson et Huxhol Sarah, 1 place Choëmet / Gouraud Mario et Rivière Gaëlle, 133 Cité Radieuse.

DÈCÈS

Du 18 septembre au 28 octobre. Chollet René, 82 ans / Jugeau Bernard, 64 ans / Roussel René, 75 ans / David Florent, 54 ans / Lesourd Bernadette veuve Poirier, 82 ans / Taldir Raymonde veuve Allain, 84 ans / Briand Annick, 61 ans /

Bonnet Christian, 70 ans / Chauvet Louis, 72 ans / Petit Arlette épouse Heddebaut, 74 ans / Bossard Marie épouse Poulain, 71 ans / Rabaud Yves, 50 ans / Fransouski Marcelle veuve Osmont, 93 ans / Lallemand Joël, 52 ans / Brégeon Claude, 78 ans / Brodu Luce-Hélène née Deguil, 55 ans / Guilbaud Marie épouse Richard, 80 ans / Lucas Jeanne veuve Moinet, 92 ans / Martin Monique veuve Mary, 80 ans / Pourreau Michel, 74 ans / Guilbaud Antoine, 94 ans / Hardouin Lucien, 83 ans / Grisel Simonne veuve Pinault, 94 ans / Quibel Gisèle veuve Le Podras, 86 ans / Foulon Germaine veuve Bouldé, 85 ans / Demestre Gouna, 70 ans / Trébern René, 82 ans / Perdriau Benjamin, 81 ans / Boulay Geneviève veuve Mahé, 100 ans / Olivier Jeanne veuve Tréhelot, 96 ans / Chauvelon Henri, 90 ans / Foquereau Marie-Thérèse épouse Quillaud 79 ans / Menanteau Jean, 87 ans / Lainé Anne veuve Inizan, 93 ans / Sellin Jean, 89 ans / Bouron Clément, 79 ans / Kion Renée, 96 ans / Godet Fernande veuve Marteau, 99 ans.